

# Communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : - 0,4 % EN JUILLET 1992

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,4 % en juillet 1992 et s'établit à 137,8 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 4,1 %, contre 5,9 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix se chiffre à 1,8 %.

L'indice de l'alimentation recule de 1,6 % ce mois (en un an : + 1,2 %) en raison principalement de la baisse saisonnière des fruits.

Dans le groupe **chauffage et éclairage**, le repli du mazout entraîne une baisse de 1,1 % (en un an : - 1,8 %). Dans les **transports et communications**, les prix reculent de 0,1 % (en un an : + 4,9 %) en raison de mouvements qui se compensent presque : baisse de l'essence, hausse des prix des voitures neuves (+ 3,1 % en un an) et adaptation des tarifs des PTT (ajustement des frais d'émission de mandats, de postchèques et des taxes de livraison de colis avec paiement à la réception; + 1,0 %; en un an : + 4,1 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en juillet 1992

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	137,8	- 0,4	4,1
Alimentation	21	133,1	- 1,6	1,2
Boissons et tabacs	5	129,2	///	2,6
Habillement	7	139,4	///	3,5
Loyer	18	169,7	///	7,4
Chauffage et éclairage	5	78,8	- 1,1	- 1,8
Aménagement et entretien du logement	6	130,4	///	3,5
Transports et communications	14	128,1	- 0,1	4,9
Santé et soins personnels	8	138,1	0,0	1,8
Instruction et loisirs	16	140,0	///	5,8

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 169,5; (septembre 1966 = 100) 288,4